

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Registre ouvert le

...25.../...10.../...2025...à 9 heures

Registre clôturé le

...24.../...11.../...2025...à 12 heures

| Feuille d'ouverture

Objet de l'enquête

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Abrogation de la Carte Communale

Arrêté d'ouverture de l'enquête

N° 2025-AR19 en date du 4 octobre 2025

☒ M / ~~Mme~~ le Maire

☐ M / Mme le Préfet

Commission d'enquête

Président de la commission d'enquête :

Titulaires :

M	Qualité de :
M	Qualité de :
M	Qualité de :
M	Qualité de :
M	Qualité de :
Suppléants	
M	Qualité de :
M	Qualité de :
M	Qualité de :

Durée de l'enquête

Ouverture le : 25.10.25 à 9 heures

Clôture le : 24.11.25 à 12 heures

Siège de l'enquête Mairie de Monestier

Autres lieux, dates et heures de consultation du dossier de l'enquête

Poste Informatique réservé à cet effet à la mairie
Sur le site <http://www.monestier.fr/>

Réception du public par le commissaire enquêteur ou membre de la commission

Le samedi 25 octobre 2025 de 9 h à 12 h

Le de h à h

Le mercredi 5 novembre 2025 de 14 h à 17 h

Le de h à h

Le lundi 24 novembre 2025 de 9 h à 12 h

Le de h à h

Le de h à h

Une réunion publique a été / n'a pas été organisée par le commissaire ou un membre de la commission d'enquête.

'Rayer la mention inutile'

Registre d'enquête composait de 62 feuillets non-mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur ou un membre de la commission d'enquête, il est tenu à la disposition du public pour y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, ces dernières peuvent être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur ou du président de la commission à l'adresse du siège de l'enquêteur

Le rapport et les conclusions du Commissaire et de la commission d'enquête sont rendus publiques et sont disponibles dès leur réception dans chaque lieu où s'est déroulé l'enquête

Observations du public

M. THAUZIES Jean-Claude accompagné de sa fille Anne
Représentant également Mme PINKUET née THAUZIES Françoise
et Mme DEBULLIDA née THAUZIES Brigitte

Demande : souhaitent que les 3 parcelles n°s 242-243 et 244
situées à PUECH-GOMBERT soient incorporées à la zone
constructible

Ces 3 parcelles appartenant à une même fratrie qui est
d'accord pour la vendre en un seul lot.

La fratrie THAUZIES a débaisé partiellement les parcelles
à la demande des voisins pour sécuriser contre les
inondations [effectué récemment en février 2024]

Une zone de retournement a également été débaisée
en 2025

Ces 3 parcelles étaient à l'origine constructibles

M. et Mme DURANDS Bernard et Yvette

Demande : que la parcelle n° 132 chemin de
la Côte "Plaine de La Côte"

- Aggrandissement de la zone constructible
et d'irrigation

25/10 JE BROUSSE Céline

Demande : parcelle N° 237 (lieu dit la parripue)
Je souhaite que la parcelle N° 237 acquise en
2021 totalement constructible le reste.

Sachant que la parcelle attenant (N° 236)
a été construite (2023-2024) et cela crée une "dent
de scie" mettant à mal la cohérence du zonage →

Observations du public

Cela met en péril mon projet de construction si je conserve ce terrain ou mon projet de vente du terrain en cours (engageant une lourde perte financière pour moi) - Merci de votre attention.

Dossier a été remis au commissaire enquêteur ce jour.

Monsieur CARIVENC Pierre et M^{me} TRENTAZ Léa

Projet A: Construction bâtiment stockage matériel et atelier dans le cadre d'une activité entreprise travaux Agricoles

Ce bâtiment ne sera pas réalisé dans le cadre agricole

(demandeur non exploitant) mais dans le cadre d'une ET

(entreprise individuelle bailleur de bien ruraux)

Projet B: Projet de reprise de l'exploitation familiale ~~cette~~ ~~reprise~~ avec changement de production (vache à viande → brebis biterre), dans le cadre de ce changement, modification (agrandissement) du bâtiment d'élevage existant.

Projet C: Construction d'un bâtiment de stockage fourrage et matériel pour le fonctionnement de la ferme. noter: si le projet A n'est pas réalisable, sous-til réalisable sur la zone C.

Projet D: Renovation d'une maison à l'adresse suivante: 1456 Route du Truel (parcelle 62) avec réalisation d'ouvertures.

Dominique GRÉNIER et Jean-Baptiste POISSON.

Nous demandons que la parcelle BE 292 soit rendue entièrement constructible. Nous avons justifié cette demande par un courrier au Maire remis au Commissaire enquêteur, le 25 octobre

2015.

Observations du public

Christian & Céline TARRoux, pour M^{me} TARRoux Simone

Afin de respecter les prospects, par rapport à la route et au propriétaire riverain, nous souhaiterions étendre la zone constructible de la parcelle N°58 au lieu dit des Ponts.

Cubaymes Jean

Je souhaite que la parcelle 56 au lieu dit des de Combès soit rendue tout au moins constructible comme sur la parcelle 54.
~~En vue du projet initial~~

Mr BARRAU Michel

Parcelle 366 $\Rightarrow$ lieu d'implantation de la bâtisse

Le PLU mentionne la maison sur la parcelle 364.

La parcelle 366 fait mention sur le doc PLU d'une X $\Rightarrow$ bâtisse non cadastrée.

La Parcelle 364 est très pentue et ne compte aucune construction.

30.10.25.

Observations du public

1. Vézinet Bonis —

Je suis venu assister le plus afin de renforcer les parallèles
correspondants à ma proposition. Rien à signaler =



enquetepublique monestiés <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Enquête publique commune de monesties

2 messages

romain gayraud <gayraud.romain936@gmail.com>

1 novembre 2025 à 13:39

À : "enquetepubliquemonesties@gmail.com" <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

Bonjour Mr Durand je me permet de vous contacter suite à l'enquête publique que vous avez mis en œuvre. En effet depuis de nombreuses années mr le.maire de monesties à comment dire décidé sous la pression je pense des agriculteurs locaux de ne plus permettre de zones constructibles sur la commune de monesties et notamment sur le.lieu dit le Vlc. Pourtant à ma grande stupeur de nouvelles constructions se font au Vic etonnant tout cela Pourtant d'après monsieur le maire cela était impossible puisque cela impliquait de nouveaux travaux pour la commune.... je demande donc et étant propriétaire d'un terrain(section ay 58 al riou) avec mon père mr larroque Roger que le PLU de ce lieu dit soit étudié dans les plus brefs délais et que la situation se débloque rapidement pour nous propriétaires de terres qui nous souhaitons potentiellement les vendre. En vous remerciant. Cordialement Anne elodie larroque

enquetepublique monestiés <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

12 novembre 2025 à 08:56

À : luc.durand@sfr.fr

----- Forwarded message -----

De : **romain gayraud** <gayraud.romain936@gmail.com>

Date: sam. 1 nov. 2025 à 13:39

Subject: Enquête publique commune de monesties

To: enquetepubliquemonesties@gmail.com <enquetepubliquemonesties@gmail.com>

[Texte des messages précédents masqué]